

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0022829

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7913 Société : RAIN
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : OUAHRI MOHAMMED
 Date de naissance : 01-07-1943
 Adresse : 17, 659, BOUGRAA - Casablanca
 Tél. : 0664313246 Total des frais engagés : 2206,30 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Docteur TAZI M hammed
 175, Rue Boukraa - Casablanca
 Tél: 05 22 26 00 87
 Date de consultation : 09 NOV 2022
 Nom et prénom du malade : OUAHRI MOHAMMED Age : 79 ans
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : HTA + HTA + Lumbago
 Affection longue durée ou chronique : ☒ ALD ☐ ALC Pathologie : HTA + DT
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :/...../.....
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 NOV 2022	Cu	-	2000	Docteur TAZI M. Farmed 175, Rue Bouktraa - Casablanca Tél: 05 22 26 00 87

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Nezha El Aoud Docteur en Pharmacie 05 22 40 21 71 72 - Fax: 05 22 26 10 10	09.11.2022	360,-
09/11/22	1706,30	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laborantin ou du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
092010982			

AUXILIAIRES MEDICAUX

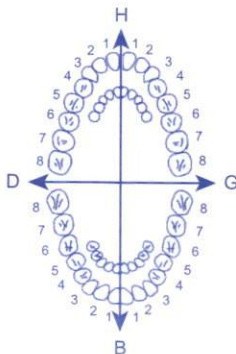
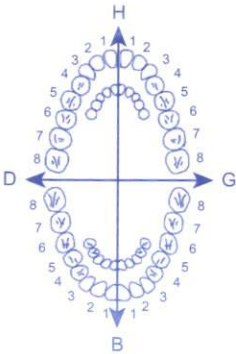
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	MONTANTS DES SOINS				DEBUT D'EXECUTION
	FIN D'EXECUTION				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
MONTANTS DES SOINS				DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION					

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mhammed TAZI

الدكتور التازي محمد

Omnipraticien

Médecine de Travail & Médecine Légale

Diplômes Universitaires en

Diabétologie, Diététique Médicale (Obésité)

Echographie

Traitement des Douleurs

Expert Assermenté

شواهد جامعية في
مرض السكري ، الحماية الطبية
علاج الألم ، الفحص بالصدى
طب العمل و الطب الشرعي
الطب العام ، خبير محلف

بسم الله الرحمن الرحيم

Casablanca le : 09/11/2022 : الدار البيضاء، في

Mr OUAHRI Mohamed

Bandelettes glycémie

1 prise x 4/ j , 3 mois

Lancettes

Aiguilles pour stylo à insuline

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI Mhammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 78 00 87



medifine

PEN NEEDLES

31G x 6mm

INSULIN PEN NEEDLES

Single use only , Do not reuse



- Single use only
- EO sterilization, Non-toxic
- Non pyrogenic

100
PCS

طبيب

Docteur Mhammed TAZI

الدكتور التازي محمد

Omnipraticien
Médecine de Travail & Médecine Légale
Diplômes Universitaires en
Diabétologie, Diététique Médicale (Obésité)
Echographie
Traitement des Douleurs
Expert Assermenté

شواهد جامعية في
مرض السكري ، الحماية الطبية
علاج الألم ، الفحص بالصدى
طب العمل و الطب الشرعي
الطب العام ، خبير محلف
بسم الله الرحمن الرحيم

Casablanca le : 09/11/2022 : الدار البيضاء، في :

Mr OUAHRI Mohamed

Calcib 10mg ; 1 cp / jour , 1 mois
Cardensiel 5 ; 1 cp / jour , 1 mois
Inphi 300 ; 1 cp / jour , 1 mois
Eliquis 5 mg ; 1 cp x 2/jour
Cordarone 200 ; 1 cp / jour
LD-NOR 10 mg ; 1 cp / jour
OEDES 20 , bte de 28 ; 1 gel matin
Duphalac st ; 1 st si constipation
Ac-digest , 1 gel midi

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI M'hamed
175, Rue Boulkraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 00 87

Pharmacie

6 118001171255
P.P.V.: 960,00 DH
s pellicules

H 99.00DH
P 01/2024
N° de lot: 2495UAB
EXP: 03/2023
PPC: 59 DH

08/68

Certifier l'Aptitude pour le permis de Conduire ان الأهلية الطبية للسياسة

175, Rue Boulkraa

الدار البيضاء

LOT: 077
PER: NOV 2024
PPV: 75 DH 20

T: 078
JAN 2025
75 DH 20

T: 052
NOV 2024
160 DH 90

LOT : 221191
P : 09/2025
V : 57.80DH

N° de lot: 2495UAB
EXP: 03/2023
PPC: 59 DH

طبيب

Biosoin Parapharmacie

17 Rue Regragua Bourgogne

Casablanca

Tel : 0522294227

ICE : 000030219000051

RC : 214583

IF : 1113898

Casablanca le 09/11/2022

Facture N°:075

Mr Ouahri Mohamed

Produit	Prix Unitaire	Quantité	Totale
Contour Plus 50	140	2	280
Aiguilles Medifine 6 mm	80	1	80
Total			360,00

Arrêté la facture à la somme de trois cent soixante dirhams.

BIO SOIN SARL
PARAPHARMACIE
17 Rue Regragua Bourgogne
Casablanca - Tel. 0522 29 42 27